

# LA PROPAGATION DES TONS ET LE STATUT DES INDICES PRONOMINAUX PRECEDANT LE VERBE EN GEVIYA

Lolke J. Van der Veen

## *Abstract*

*This article examines the morphological nature of elements in geviya (B30) which are traditionally considered to be verbal prefixes. The tone analysis of this Gabonese bantu language provides helpful cues for defining their grammatical status.*

## INTRODUCTION

Les indices pronominaux sujets sont traditionnellement considérés comme des préfixes verbaux dans les langues bantoues<sup>1</sup>. Meeussen par exemple, dans sa contribution portant sur les reconstructions grammaticales du proto-bantou, traite la préinitiale et l'initiale du verbe comme des préfixes verbaux (pv)<sup>2</sup>. Il en est de même dans de nombreuses études consacrées à des langues de cet ensemble linguistique.

L'étude de la langue geviya (groupe B30, Gabon), commencée en 1988 et menée pendant plusieurs années (cf. Van der Veen (1991)), ne semblait aucunement remettre en question cette tradition des bantouistes.

Toutefois, la reprise récente de l'analyse tonale de cette langue a fait apparaître du nouveau, notamment en ce qui concerne le statut grammatical des indices pronominaux sujets (IPS ci-après) dans cette langue. Ces éléments nouveaux, liés directement pour la plupart à la tonologie du geviya, seront brièvement présentés ici.

---

1. Structure du mot bantou : [préfixes [racine-suffixes-voyelle finale]<sub>thème</sub>] mot.

2. Meeussen (1967 : 35-40). Surtout p. 36. Les marques pronominales précédant le verbe comprennent aussi bien des indices sujets que des indices introduisant une relative objet.

## 1. LES INDICES PRONOMINAUX SUJETS DU GEVIYA

Le geviya possède vingt et un IPS. Mêmes si les conclusions auxquelles je suis arrivé s'appliquent à l'ensemble de ces formes, celles-ci ne seront pas toutes étudiées dans la présente contribution. Seuls les IPS structurellement dépourvus de ton (ou éventuellement à ton structurel bas<sup>3</sup>) nous intéresseront. Il s'agit des morphèmes suivants, présentés ici comme préfixes suivant l'approche traditionnelle :

1 <sup>ère</sup> sg.	/n a-/ <sup>4</sup>
2 <sup>ème</sup> sg.	/o-/
1 <sup>ère</sup> pl.	/t o-/
2 <sup>ème</sup> pl.	/n o-/
3 <sup>ème</sup> cl. 1	/a-/
3 <sup>ème</sup> cl. 9	/e-/

Pour les autres indices pronominaux assumant dans les propositions indépendantes la fonction de sujet grammatical, voir Van der Veen (1991 : 179 (tabl. 10)). Pour des raisons ayant trait à leur tonalité structurelle, ces formes ne peuvent nous renseigner sur leur statut morphologique. Un ton /H/ est associé à chacune d'elles.

## 2. DESCRIPTION SOMMAIRE DU SYSTEME TONAL DU GEVIYA

Avant d'entamer l'analyse des formes indicielles en question, une présentation concise des règles tonales du geviya s'impose. Pour une description beaucoup plus détaillée, voir Van der Veen (1991 et 1992).

- (a) Le geviya est une langue à schèmes tonals<sup>5</sup>. Ses tons sous-jacents, considérés comme des autosegments, s'associent de gauche à droite. Ils ne

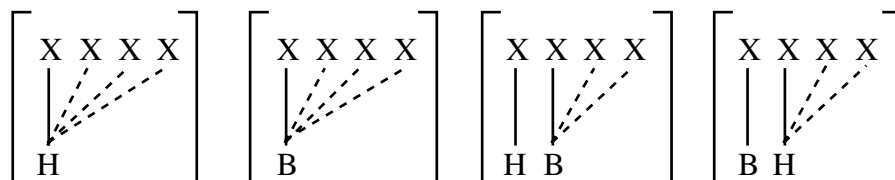
---

3. Aucun élément n'a permis de trancher définitivement cette question jusqu'à présent.

4. Devant les morphèmes de négation on trouve obligatoirement l'allomorphe /t-/. Par exemple : /t s á m è n y á / 'je ne sais pas'. (N.B. La suite n y note une nasale palatale.)

5. L'on distingue essentiellement quatre classes tonales pour les noms et deux pour les verbes.

peuvent s'associer qu'à des voyelles, fonctionnant comme noyaux de syllabe.



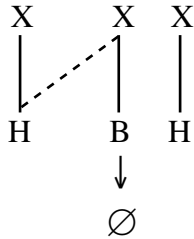
(Les crochets utilisés dans les schémas qui précèdent correspondent à des frontières de mots ou de bases.)

Certains tons, appelés flottants, sont marqués comme inertes dans le lexique : ils n'interviennent que plus tard dans la dérivation (cf. point e, ci-après). Exemples : / $\emptyset$ -t s  $\acute{e}$  / HB 'côté', /i-bw  $\acute{e}$  / HB 'cheveux blancs', / $\emptyset$ -t s w  $\acute{e}$  / HB 'poisson' et /b o -k ò l ó / BHB 'oseille'; où le /B/ final reste non associé.

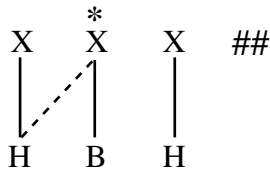
- (b) Les tons ainsi associés peuvent ensuite se propager à droite. Cette propagation est conditionnée par la nature du ton sous-jacent immédiatement à leur droite. La propagation ne peut avoir lieu que si le ton sous-jacent suivant est bas ou si le segment qui suit est tonalement non spécifié.



Chaque voyelle, à l'exception de celle qui se trouve être le noyau de la pénultième (voir ci-après), ne doit s'associer qu'à un seul ton (nombre minimal et maximal à la fois). Si au cours de la dérivation le maximum est dépassé, le ton associé par règle sera maintenu et le ton bas sous-jacent à la voyelle concernée sera soit automatiquement dissocié et supprimé soit dissocié et réassocié (ou supprimé) ultérieurement, pour que la condition de bonne formation (well-formedness condition ou WFC) soit remplie à nouveau ( $WFC_{max}$ ).



Une exception s'observe donc pour cette règle : la voyelle fonctionnant comme noyau de la pénultième (marquée ci-dessous par un astérisque). Elle seule peut se voir associée à deux tons. C'est donc seulement dans cette position qu'un ton modulé, en l'occurrence haut-descendant, peut être relevé. Cf. les exemples, dont la structure de base est marque sujet - verbe prédicat - nom objet : à tòmà mòyêndà 'il envoie l'étranger' et à màpékà nzêyò 'il a saisi la panthère' où un /H/ se propage à partir de la finale du verbe jusqu'à la voyelle en position de pénultième (ici celle du radical)<sup>6</sup> du nominal complément déjà associée à un /B/. Cette voyelle subit alors en outre un allongement. Cette modification n'a pas été transcrite dans les exemples de la présente contribution.

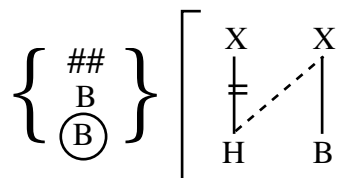


Cette contrainte lexicale propre au geviya constitue à la fois une stratégie d'évitement de tons modulés et une stratégie d'évitement de failles tonales.

Si par application des règles le minimum n'est plus atteint, ce parler fera appel à d'autres stratégies de réparation, telles que l'insertion de B ( $WFC_{min}$ ).

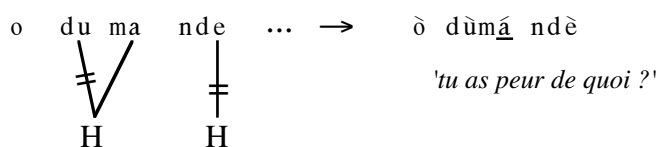
6. Un examen attentif des monosyllabes et polysyllabes a fait apparaître qu'il s'agit bien de la pénultième et non pas de la radicale. Ceci est pour le moins surprenant par rapport à ce que l'on observe dans les langues environnantes : la syllabe radicale y joue souvent un rôle important. Le geviya par contre se comporte sur ce point bien plus comme les langues bantoues d'Afrique du Sud ou d'Afrique orientale que celles de la région. Pour ce qui est des trissyllabes par exemple, on n'observe de haut-descendant que lorsque le schème sous-jacent est /HBH/. La syllabe radicale joue néanmoins un rôle en geviya, mais dans d'autres règles tonales (voir ci-après).

Après un /B/, associé ou flottant, une forme dépourvue de tonalité structurale ou une pause majeure (initiale d'énoncé par exemple), seul le dernier d'une série de hauts est maintenu.



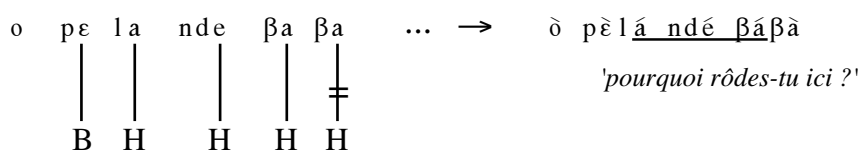
Si la propagation ne peut se faire, le ton sous-jacent se réalise directement sur la voyelle à laquelle il était déjà associé :

(1)



(structure : IPS(2 sg.) verbe-prédicat interrog.-compl.)<sup>7</sup>

(2)

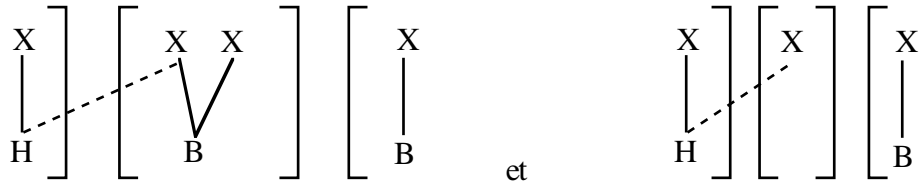


(structure : IPS(2 sg.) verbe-prédicat interrog.-compl. adv.)

(Pour les dissociations qui se produisent dans ces exemples, voir point e ci-après.)

- (c) La propagation des tons connaît un certain nombre de limites bien définies. Elle s'arrête dès que le ton qui se propage rencontre un /H/. Toutefois un ton qui se propage n'ira jamais au-delà de la voyelle radicale de l'unité lexicale suivante, ni au-delà d'une seconde frontière de mot.

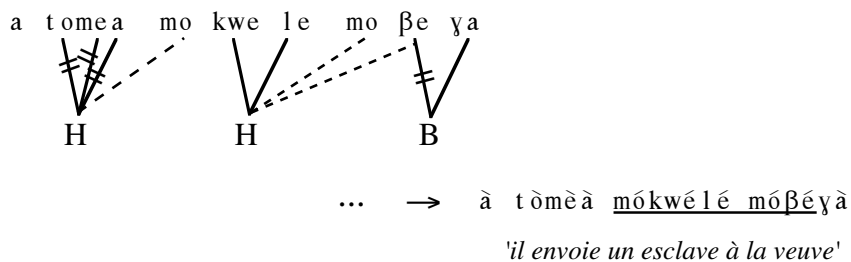
7. Dans cet exemple et dans tous ceux qui suivront les syllabes des structures initiales ont été détachées pour des raisons de lisibilité. Ce découpage ne doit en aucun cas être assimilé à un découpage morphologique. Les frontières qui séparent les mots se caractérisent par des blancs plus importants.



Pour les bases /HB/ le /H/ ne se propage jamais au-delà de la voyelle finale. Ces restrictions paraissent toutes subordonnées à une restriction quantitative de deux pas.

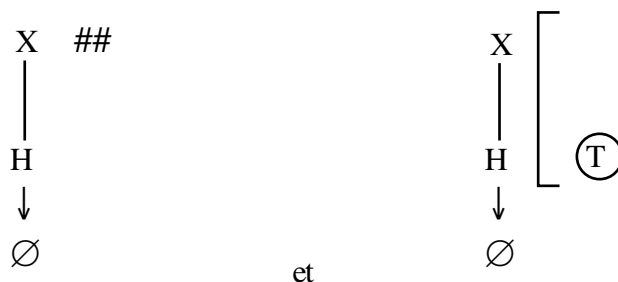
- (d) Des ponts tonals se forment pour les bases à ton radical haut. Ceux-ci résultent de la propagation de /H/. Ceci est illustré par l'exemple suivant (3) où un pont tonal se produit grâce à la propagation d'un /H/ à partir du verbe prédicat. L'extrémité gauche d'un tel pont coïncide avec une syllabe à laquelle un /H/ est associé (soit par propagation, soit grâce au maintien d'une association initiale) précédant immédiatement une base à ton radical haut. La limite droite d'un pont est définie par une syllabe radicale initialement /B/ ou par un proclitique tonalement non spécifié au-delà desquels la propagation à droite ne peut en aucun cas se faire (cf. point précédent).

(3)

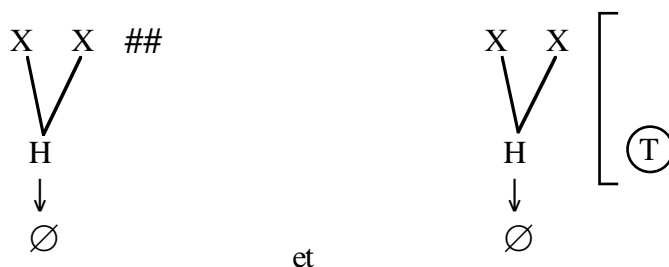


(où le premier des deux compléments suivant le verbe fonctionne comme bénéficiaire)

- (e) Des abaissements se produisent en finale et aussi dans d'autres types de contextes. Dans ces derniers cas, les abaissements observés peuvent s'expliquer par la présence d'un ton sous-jacent flottant.



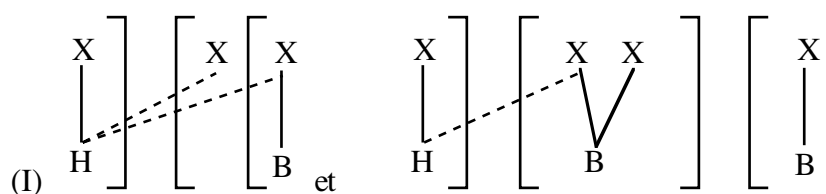
De même :

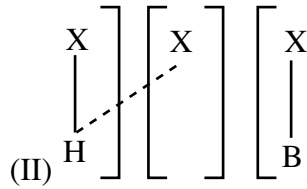


- (f) Les tons sous-jacents flottants (hauts et bas) ne peuvent se reporter que sur la voyelle suivante. La propagation est donc dans ce cas précis limitée à un seul “pas”.

### 3. LE STATUT MORPHOLOGIQUE DES INDICES PRONOMINAUX PRÉCEDANT LE VERBE PRÉDICAT

Revenons à présent au statut des indices pronominaux qui précèdent le verbe conjugué, et en particulier au statut des IPS. Nous avons vu ci-dessus (section 2, point c) que lorsqu'un /H/ se propage à droite deux cas de figure peuvent se produire en fonction du type de frontière :





Dans le premier cas, le /H/ se propage jusqu'à la voyelle du radical de l'unité lexicale suivante, en passant par la voyelle préfixale (voir exemple 3, ci-dessus). Un préfixe nominal n'arrêtera donc pas la propagation. Dans le second cas, le /H/ s'associe à la voyelle de l'élément suivant, sans aller au-delà de la frontière de ce dernier.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le statut morphologique de la particule monosyllabique à laquelle aucun ton n'est associé avant propagation. Dans le premier cas (schéma I, représentation de gauche), il s'agit incontestablement d'une forme préfixale (préfixe nominal classificateur par exemple), dans le second (schéma II) d'une forme proclitique (ou le cas échéant d'un mot monosyllabique)<sup>8</sup>.

L'analyse morphosyntaxique du geviya a d'ores et déjà mis en évidence l'existence de particules proclitiques (voir Van der Veen (1991).) Ces éléments se caractérisent par une étroite dépendance des nominaux qui suivent, par la possibilité d'en être séparés par d'autres particules, ainsi que par des élisions de voyelle ou des semivocalisations pouvant se produire devant des formes à initiale vocalique<sup>9</sup>. Citons ici les proclitiques les plus fréquents, groupés en fonction de leur tonalité sous-jacente :

- (a) /na/ particule introduisant un complément de manière, d'instrument, d'accompagnement ou d'agent. Exemple : *mìnó má kòmbá mà ndé nà màkèkè* 'les dents de Komba sont recouvertes de tartre' (litt. 'dents celles-de K. elles sont avec tartre'). Voir aussi exemple (4) ci-après.

8. La représentation de droite du schéma I se caractérise par l'absence de préfixe segmental (classes nominales 9 et 10).

9. Cette dernière propriété est commune aux proclitiques et préfixes. Ces modifications ne peuvent se produire qu'à l'intérieur des syntagmes.

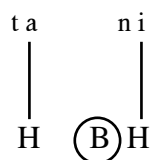


- /βa/ particule introduisant un complément de lieu (lieu ou temps rapprochés). Exemple : *nà èdyádó βá yèyòmbè sá máyàbà*<sup>10</sup> ‘je viendrai (bientôt) à l’époque des semailles’ (litt. ‘je viens-encore à l’époque celle-des semailles’). Voir aussi exemple (7) ci-après.
- /γo/ particule introduisant un complément de lieu (lieu ou temps éloignés). Exemple : *nà dyò γó nzòbò* ‘je vais dans la case’. Voir aussi exemple (8) ci-après.
- /γa/ particule de comparaison, placée devant un groupe nominal. Exemple : voir (9) ci-dessous.
- (b) /tá/ particule introduisant une proposition hypothétique. Exemple : voir (14) ci-après.
- /`n í/ particule de focalisation introduisant une proposition. Exemple : voir (17-19) ci-après.
- /na mbá l ádyá/ particule introduisant une causale. Exemple : *màà à sáókó ná pìyò, nà mbà l ádyà édìkà* ‘la nourriture ne se mange pas brûlante, parce qu’elle brûle (la bouche)’. Voir aussi les exemples (20-21).
- /é n á/ particule introduisant une proposition principale exprimant un effet (la cause étant exprimée dans une proposition subordonnée introduite par /t á/). Exemple : voir (24) ci-après.

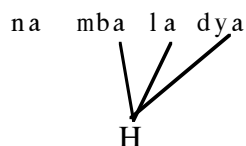
Représentation non linéaire (avant propagation et dissociations éventuelles) :

---

10. Le symbole “y” note l’approximante palatale.



/˘tá/



particule à valeur restrictive introduisant un groupe nominal ou une forme infinitive, ou un groupe prépositionnel<sup>11</sup>. Exemple : à kó-  
lóbóyá tá mákàbì 'il ne fait que sauter de joie'. Voir aussi les exemples (5 (= 15)), (9) et (16) ci-après.

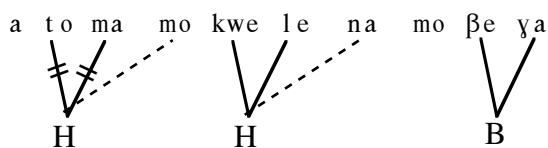
Représentation non linéaire :



Les formes indiquées sous (a), dépourvues de spécification tonale comme les présumés préfixes verbaux (IPS et autres) et les préfixes nominaux classificateurs<sup>12</sup>, sont évidemment les plus intéressantes pour le propos qui est développé ici : un /H/ venant de gauche peut leur être associé, comme le montrent les quelques exemples qui suivent.

• la forme /na/ :

(4)



... → à tòmà mókwélé ná mòβèyà  
'il envoie une veuve et un esclave'

11. A ne pas confondre avec la particule /tá/ (hypothétique) déjà présentée ci-dessus.

12. La possibilité que ces formes soient structurellement bas n'est pas à écarter, comme déjà indiqué plus haut.

Le /H/ de /mo-kwé l é/ 'veuve' (cl. 1) se propage jusqu'à la voyelle de /na/.

(5)

na nde ta na ma mba ... → nà ndè t à ná màmbà  
*'je n'ai que de l'eau'*

(structure : IPS(1 sg.) verbe (être) part. restrict. nom-objet)

Le /H/ de /`t á / (restrictif) se propage jusqu'à la voyelle de /na/.

(6) (avec élision de la voyelle devant initiale vocalique)

X na e sò lò ... → n á è s ò l ò ... → n' é s ò l ò  
*'(il est) dans le besoin'*

La voyelle de /na/ s'élide devant le préfixe nominal vocalique de la forme /e-s ò l ò/.

• la forme /βa/ :

(7)

mo nda wa βa e t su mba  
 ... → m ò n d à w à βá è t s ù m b à  
*'le fruit qui pousse à l'entrée du village'*  
*(lit. 'le fruit de dans l'entrée du village')*

Le /H/ du connectif /-á / se propage jusqu'à la voyelle de /βa/.

N.B. Cette dernière peut s'élider devant l'initiale vocalique de /e-t s ú m b á / 'entrée du village' (cl. 5). Le ton se reportera sur cette initiale.

- la forme /ɣo/ (avec élision de la voyelle devant initiale vocalique<sup>13</sup>) :

(8)

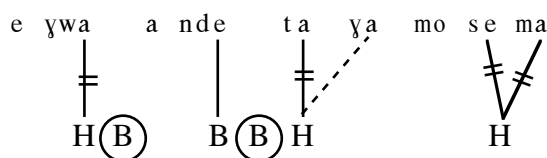
nà kópúmá ɣ'óbwà 'je sors dans la cour'

pour nà kópúmá ɣó òbwà

Cf. l'exemple (6).

- la forme /ɣa/ :

(9)



... → èɣwà, à ndè t à ɣá mò s èmà

'mourir, c'est comme un cri'

(structure : infinitif-sujet IPS(cl.1) verbe (être) particule restrictive /ɣa/ nom-objet.)

Cf. aussi l'exemple (5).

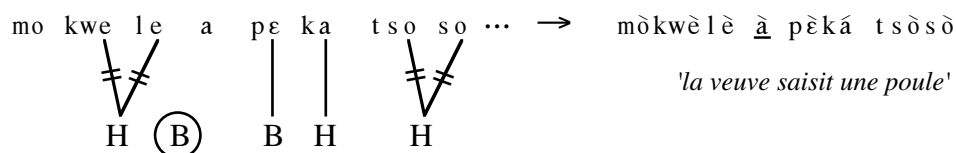
Etant données les différences observées lors de la propagation des /H/<sup>14</sup>, cette propagation devrait pouvoir nous éclairer sur la nature morphologique exacte des indices pronominaux qui précèdent le verbe. Malheureusement, au sein d'une proposition indépendante, une sorte d'imperméabilité tonale se produit entre le groupe nominal sujet et le groupe verbal prédicat. Aucun /H/ venant éventuellement de l'élément sujet ne se reporte sur le verbe. Dans des travaux antérieurs (Van der Veen (1991 et 1992)), j'ai proposé d'expliquer ce phénomène par la présence d'un ton bas flottant entre le sujet et le prédicat<sup>15</sup>. A titre d'illustration, l'énoncé suivant :

13. La voyelle de cette particule peut aussi perdre sa proéminence et se semivocaliser devant une voyelle antérieure.

14. Se reporter aux deux cas de figure énoncés au début de la section 3. Rappelons que dans le premier cas de figure (cf. schéma I), le /H/ se propage jusqu'à la voyelle du radical de l'unité lexicale suivante, en passant par la voyelle préfixale et qu'un préfixe nominal ne peut arrêter la propagation. Dans le second cas de figure (cf. schéma II), le /H/ s'associe à la voyelle de l'élément suivant (la plupart du temps un proclitique), sans aller au-delà de la frontière de ce dernier.

15. Situé juste devant l'indice pronominal sujet.

(10)

(structure : nom-sujet IPS(cl. 1) verbe-prédicat nom-objet)

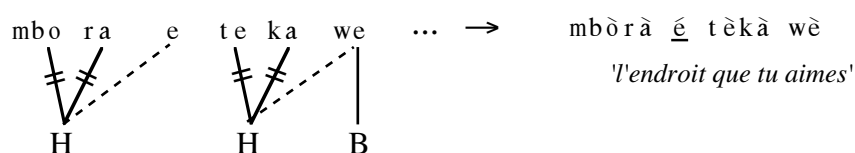
On peut également envisager ici une explication par des syntagmes phonologiques qui détermineraient des domaines prosodiques précis <sup>16</sup>.

D'autres constructions syntaxiques apporteront la réponse. Nous les passerons en revue dans les sections 3.1., 3.2. et 3.3.

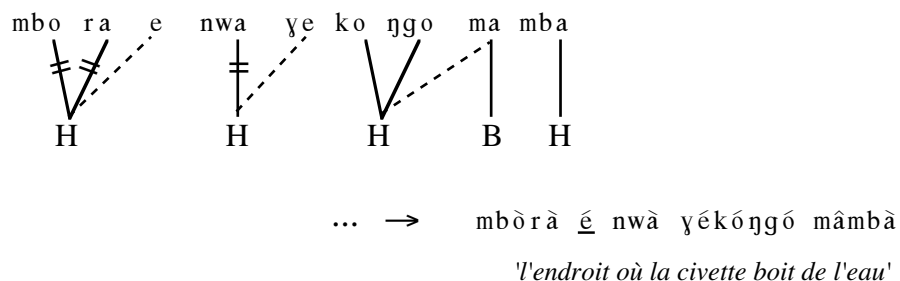
### 3.1. Les propositions relatives à pivot objet

Examinons les exemples suivants (11-12-13) qui commencent tous par un nom (/mbórá/ 'lieu' (cl. 9) et /tsósó/ 'poule' (cl. 9)).

(11)



(12)



16. Communication personnelle de L. Hyman.



avoir une origine différente de celle des IPS. C'est pourquoi la prudence est de rigueur. On ne pourra accorder à ces exemples qu'une valeur d'indice.

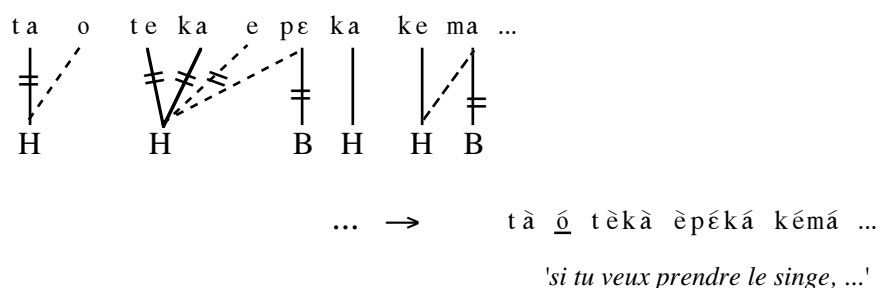
### 3.2. Autres types de propositions dépendantes

D'autres types de constructions, par exemples les propositions introduites par la particule /t á/ (hypothétiques), par la particule /` n í/ (propositions avec focalisation) et par l'expression /n a mb á l á d y á/ (causales) attestent pour ce qui est des indices pronominaux, un comportement tonal tout à fait similaire à celui qui vient d'être observé. Il s'agit dans tous ces cas de morphèmes qui se trouvent à la marge gauche du verbe. Ils seront illustrés dans les sections 3.2.1 à 3.2.3.

#### 3.2.1. Les propositions hypothétiques introduites par /t á/

L'exemple (14) illustre parfaitement bien le comportement tonal des indices pronominaux que l'on observe dans les propositions introduites par le morphème /t á/.

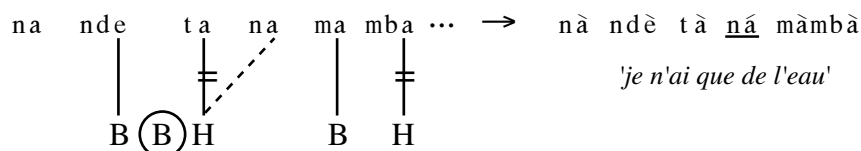
(14) (proposition hypothétique)



(structure : part.hyp. IPS(2 sg.) verbe-préd. infin. nom-objet)

Dans cet exemple le /H/ de la particule /t á/ (hypothétique) se propage jusqu'à l'IPS, exactement comme dans l'exemple suivant (15) où le /H/ de la particule restrictive /` t á/ (restrictif) se répand jusqu'à la voyelle de la particule /n a/.

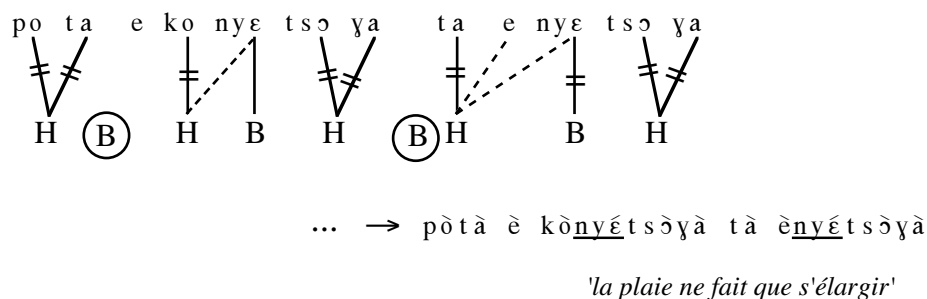
(15 (= 5))

(structure : IPS(1 sg.) verbe (être) part. restrict. nom-objet)

(Cf. aussi l'exemple (9).)

Si l'indice pronominal /o/ de l'exemple (14) était un simple préfixe, un pont tonal serait apparu sur le verbe conjugué allant jusqu'à la voyelle radicale de l'infinitif qui suit. L'exemple (16) illustre le comportement tonal observé lorsqu'un /H/ (ici le /H/ de la particule restrictive) se trouve immédiatement devant un verbe à l'infinitif (précédé d'un préfixe nominal).

(16)

(structure : nom-sujet IPS(cl.9) verbe-préd. part.restrict. infinitif-compl.)<sup>20</sup>

Dans cet énoncé, le ton haut structurel du nominal sujet /Ø-pó t á/ 'plaie' (cl. 9) ne peut se propager à cause de la présence (à droite) d'un ton bas flottant (ou éventuellement d'une frontière syntaxique forte). Dans ce contexte le ton haut se dissocie. La marque /e/ qui suit ce nominal est l'indice pronominal de classe 9, dépourvu de tonalité structurelle.

20. La suite de symboles n y note la nasale palatale.

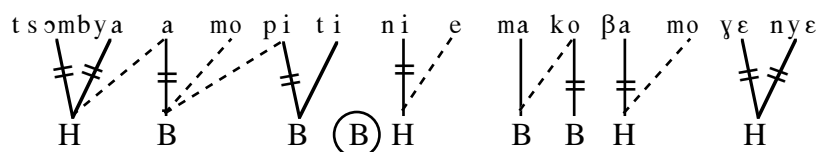


Le ton haut structurel de /<sup>˘</sup>t á/ ‘restrictif’ par contre peut se propager à droite. Cette fois-ci la marque /e/ qui suit n’est pas un proclitique mais le préfixe nominal de classe 5 qui en geviya est la marque de l’infinitif. Le ton du radical du verbe infinitif étant bas, le haut en question s’associe à la voyelle radicale du verbe. Si la marque /e/ avait été un proclitique, le haut n’aurait pu se répandre au-delà de cette marque et se serait associé au noyau vocalique de cette dernière.

### 3.2.2. Les propositions avec focalisateur

Lorsque le focalisateur /<sup>˘</sup>n í/ se trouve placé à gauche du verbe, l’indice pronominal qui suit reçoit le /H/ en provenance du morphème focalisateur. Ceci est illustré par l’exemple qui suit.

(17) (proposition avec focalisateur)



... → tsòmbyà á mòpìtì nì é màkòβà móγènyè

*'une rondelle de manioc, c'est ce qui provoque la guerre'*

(structure : (nom<sub>1</sub> connectif nom<sub>2</sub>)-sujet foc IPS(rel.-cl.9) verbe-préd. nom-objet)

Dans cette proposition, la propagation du /H/ du focalisateur s’arrête à la voyelle de l’indice pronominal<sup>21</sup>, exactement comme dans l’exemple (18) où le morphème focalisateur est suivi d’un proclitique (/γ o / en l’occurrence).

(18)

kà à à βòngòkó nì γó mòt èmà. *'C'est à l'intérieur que le crabe s'engraisse.'*

Le ton /H/ n’atteint pas la voyelle du préfixe nominal de /mo–t émà / ‘cœur’. En (19) toutefois, où le focalisateur précède un nom, le /H/ de ce morphème se propage

21. Cet indice fonctionne comme relatif dans une relative nominalisée.

jusqu'à la voyelle radicale du nom /yèpélè/ 'assiette' (cl. 7), donc au-delà du préfixe nominal.

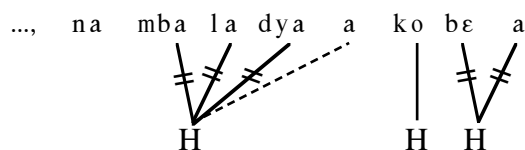
(19)

nì yèpélè. 'C'est une assiette.'

### 3.2.3. Les propositions causales introduites par /na mbáládyá/

Les propositions causales introduites par la locution conjonctive /na mbáládyá/ font apparaître le même comportement tonal pour ce qui est des indices pronominaux, comme le montre l'exemple qui suit.

(20) (proposition causale)



... → (...), nà mbàl à dyà á kó bè à.

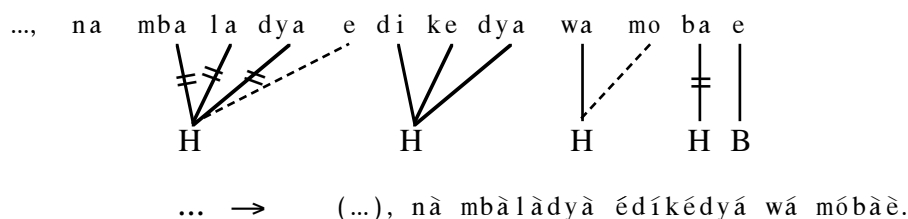
'(...), parce qu'il est souffrant'

(structure : loc. conj. IPS (3 sg.) verbe-préd.)

Il est à noter que le ton haut qui se réalise sur le morphème aspectuel /kó-/ ne s'explique pas par le /H/ de la locution conjonctive mais par le /H/ qui est associé au morphème aspectuel même et qui, ne pouvant se propager à droite à cause du /H/ du radical, se maintient en place. (Cf. l'exemple (24) ci-après.)

L'exemple (21) montre ce qui se produit lorsque la locution conjonctive est suivie d'une construction infinitive.

(21)



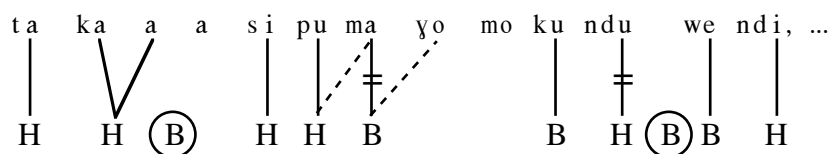
'(...), parce que (on risque de) brûler le deuxième'

(structure : loc. conj. (préf. nom. cl.5)-base verbale (cl.3)-connectif nom-complétant)

Dans cet exemple le /H/ de la locution conjonctive se propage jusqu'à la voyelle du préfixe de l'infinitif et déclenche un pont tonal qui s'étend jusqu'à la voyelle préfixale du complément de cet infinitif. Ce pont ne serait pas apparu si un proclitique avait séparé l'infinitif de la locution conjonctive.

Une fois de plus cependant, une objection peut être formulée par rapport aux exemples présentés dans les sections 3.2.1 à 3.2.3 : le comportement observé pour ce qui est des indices pronominaux peut éventuellement être lié au fait qu'il s'agit dans les exemples (14), (17), (20) et (21) de propositions dépendantes. Nous pouvons répondre à cela qu'absolument rien n'indique que le verbe ainsi que les morphèmes le précédant obéissent à un fonctionnement tonal différent lorsqu'ils se trouvent au sein d'une telle proposition. Les très nombreux exemples dont nous disposons, attestent un fonctionnement identique en tous points à celui observé dans les constructions indépendantes. Les exemples (22) et (23) montrent que le fonctionnement tonal dans les constructions dépendantes n'est aucunement déviant : on trouve les mêmes tons structurels et les mêmes règles de propagation.

(22)

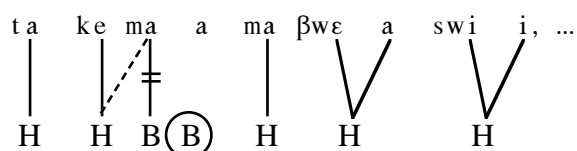


... → t á k á á à s í p ú m á γ ò m ò k ù n d ù w è n d ì, ...

'Si le crabe ne sort pas de son trou, ...'

(structure : part.hyp. nom-sujet IPS(cl.1) verbe-préd. SPrép.)

(23)



... → t á k é m á à m á β w é á s w í í, ...

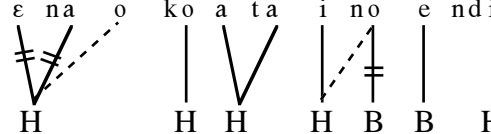
'Si le singe se tait, ...'

(structure : part.hyp. nom-sujet IPS(cl.1) verbe-préd. idéophone)

### 3.3. Les propositions principales introduites par /é ná/

Un dernier type de construction nous fournit enfin un argument décisif quant au statut morphologique des indices pronominaux. Il s'agit des propositions principales introduites par la particule /é ná/ 'alors'. Examinons à ce propos l'exemple suivant :

(24)

ta o ma ba nga nze γɔ, ε na o ko a ta i no e ndi  
  
 ... → tà ó mábángá nze γɔ, ènà ó kóátá ínó èndì

*'Si tu as tué une panthère, alors il faut que tu portes ses dents en collier.'*

(structure : part.hypo. IPS(2 sg.) verbe-préd. nom-objet, /é n á / IPS(2 sg.) verbe-préd. SN-objet)

Dans cet exemple, l'IPS fonctionne incontestablement comme un proclitique et non pas comme un simple préfixe. Le /H/ de /é n á / se propage jusqu'à la voyelle de l'indice pronominal et n'atteint pas le verbe. Pour éviter toute confusion, précisons que le pont tonal que l'on observe ici sur le verbe de la principale, n'est pas déclenché par la propagation du /H/ de /é n á / mais par le /H/ de la marque aspectuelle /k ó - / . Du fait que ce dernier se trouve immédiatement devant un autre /H/, il ne peut se propager et reste associé à sa propre voyelle. Il est de même pour le /H/ du radical verbal. (Cf. exemple (20), ci-dessus.)

### 3.4. D'autres caractéristiques phonologiques des indices pronominaux qui précèdent le verbe

Avant de terminer cette démonstration, signalons encore le fait que les voyelles des indices pronominaux peuvent faire l'objet d'élisions ou se semivocaliser devant des bases verbales à initiale vocalique, exactement comme les particules proclitiques. Il ne s'agit par conséquent pas de mots indépendants. Voici un exemple d'élision (à comparer avec les exemples (6) et (8)) :

(25)

n'è dy à            'je viens'            pour            nà è dy à

## CONCLUSION

Les morphèmes préverbaux du geviya analysés ci-dessus<sup>22</sup> possèdent toutes les caractéristiques des formes proclitiques déjà identifiées lors d'analyses antérieures : possibilité de déplacement (par rapport à la base verbale<sup>23</sup>), élisions, semivocalisations. En outre, et c'est bien ce que cette contribution avait pour but de démontrer, l'analyse tonale du geviya nous amène également à les considérer comme des proclitiques à part entière. C'est précisément pour cette raison que dans les exemples ces formes ont été détachées du verbe prédicat.

Il est peut-être intéressant de signaler à ce propos que les locuteurs eviya qui essayent d'écrire leur langue avec les signes de l'orthographe française, séparent tout naturellement les indices pronominaux du verbe, alors qu'ils y rattachent les marques aspectuo-temporelles<sup>24</sup>.

Bien entendu, ce qui a été mis en évidence ici pour la langue geviya, n'est pas forcément valable pour les autres langues de la région ou plus généralement les autres langues bantoues. Toute généralisation hâtive est contre-indiquée. Toutefois, un examen plus attentif de ces langues, prenant en compte plusieurs niveaux d'analyse, pourrait faire apparaître des éléments intéressants permettant de mieux cerner la nature des indices pronominaux sujets et objets en général. Trop souvent l'identification des indices pronominaux précédant le verbe comme préfixes verbaux a été considérée comme allant de soi.

---

22. Plus précisément les indices pronominaux sujets et les formes indicielles qui fonctionnent comme relatifs.

23. Les indices pronominaux peuvent être séparés de la base verbale par des marques aspectuo-temporelles, des marques de personne (fonction d'objet) et des marques de négation.

24. Il se peut bien entendu que pour la représentation graphique de ces formes les geviyaphones s'inspirent du modèle français (Denis Creissels, communication personnelle).

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- GOLDSMITH J. A. (1990), *Autosegmental and Metrical Phonology*, Basil Blackwell, Oxford.
- MEEUSSEN A. E. (1967), “Bantu Grammatical Reconstructions”, *Africana Linguistica*, III, Tervuren.
- PULLEYBLANK D. (1986), *Tone in Lexical Phonology*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht.
- VAN DER VEEN L. J. (1991), *Etude comparée des parlers du groupe Okani -B 30 (Gabon)*, Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2.
- \_\_\_\_\_ (1992), “Le système tonal du ge-via (Gabon)”, *Journal of West African Languages*, vol. XXII.2, Dallas, pp. 17-41.